



Extrait du CGT ARLES

<https://cgtarles.fr/spip.php?article737>

Extention du stationnement réglementé à ARLES ; intervention du syndicat CGT des territoriaux.

- SYNDICATS - Territoriaux Arles -
Date de mise en ligne : samedi 13 février 2016

Copyright © CGT ARLES - Tous droits réservés

Refus d'une aggravation de la perte du pouvoir d'achat des agents qui travaillent en centre-ville. Appel à pétition.

Lors du Comité Technique du 3 février 2016, dans le cadre des questions diverses, les délégués CGT ont demandé la prise en charge par l'employeur de l'abonnement de stationnement pour les agents communaux travaillant dans le centre ville, qui sera obligatoire pour stationner aux abords du centre ville au printemps prochain. Face au refus de l'adjoint au personnel, le syndicat CGT des territoriaux propose, dans un premier temps, la signature d'une pétition.

En savoir plus :



CGT Territoriaux Arles Stationnement 12.02.16

Le nouveau plan de stationnement en vigueur au printemps 2016 (doc. syndicat) :



Plan de stationnement 2016



Principes de gestion du stationnement 2016